



Actifs en énergie du Canada

Bulletin d'information

Mars 2016

La présence des sociétés canadiennes du secteur de l'énergie

Les sociétés canadiennes du secteur de l'énergie ont augmenté leur présence globale en 2014 en accroissant leurs avoirs financiers à l'échelle nationale et internationale. La valeur des actifs en énergie du Canada¹ (AEC) s'est établie 543,9 milliards de dollars (G\$) en 2014, soit une hausse de 12 % par rapport à 484,9 G\$² en 2013. En 2014, les AEC au pays s'élevaient à 394,2 G\$, une hausse par rapport à 368,0 G\$ en 2013, tandis que les actifs énergétiques canadiens à l'étranger (AECE) s'élevaient à 149,7 G\$, une hausse de 28 % par rapport à la valeur de 2013 qui était à 116,9 G\$. Les AECE, en pourcentage de l'ensemble des AEC, sont passés de 24 % en 2013 à 27 % en 2014.

En 2014, on a déterminé que 436 sociétés canadiennes³ du secteur de l'énergie possédaient des actifs en énergie; de ce nombre :

- **59 sociétés (14 %)** avaient des actifs énergétiques d'une **valeur supérieure à 1 G\$**;
- **214 sociétés (49 %)** avaient des intérêts à l'extérieur du Canada (dans 75 pays);
- **166 sociétés (38 %)** avaient des actifs énergétiques dans au moins deux pays.

Même si la majorité de la valeur des AECE (70 %) se trouvait aux États-Unis, les sociétés canadiennes de l'énergie étaient présentes dans 75 pays. Les cinq principaux pays selon la valeur des AECE sont les États-Unis (104,2 G\$), la Colombie (10,3 G\$), le Royaume-Uni (5,3 G\$), l'Australie (3,0 G\$) et le Mexique (2,9 G\$). Le tableau 1 présente la valeur des AECE par région. La figure 1 présente la répartition en pourcentage de la valeur par région, tandis que la figure 2 donne davantage de renseignements à l'aide d'une carte des régions.

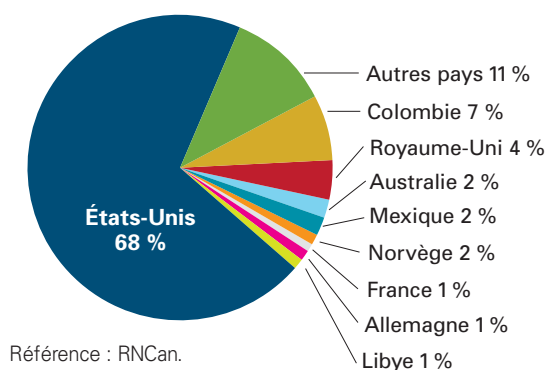
En 2014, la valeur des AECE a augmenté dans toutes les régions, à l'exception de l'Asie; les États-Unis ont enregistré la hausse de valeur la plus importante, tandis que l'Allemagne a connu la plus importante augmentation en pourcentage.

Tableau 1. Actifs énergétiques canadiens par région, en 2013 et en 2014

Région	Actifs énergétiques canadiens (en milliards de dollars canadiens)*		Variation en pourcentage (%)
	2013	2014	
Afrique	4,47	4,93	10
États-Unis et Mexique	77,84	107,03	38
Amériques (du Sud, et centrale, Caraïbes)	13,31	14,41	8
Asie	5,45	5,21	-4
Europe	11,83	13,99	18
Océanie	4,00	4,10	2
Total des actifs énergétiques canadiens à l'étranger	116,90	149,66	28
Canada	368,00	394,21	7
Total des actifs énergétiques canadiens	484,89	543,21	12

*Référence : RNCAN. Les chiffres ayant été arrondis, la somme peut ne pas correspondre au total.

Figure 1. Pourcentage des AECE par pays, en 2014



Référence : RNCAN.

¹ Les AEC représentent la valeur des actifs énergétiques en dollars canadiens détenus par des sociétés inscrites en bourse dont le siège social est établi au Canada et qui ne sont pas sous contrôle étranger. La valeur des AEC est enregistrée à la fin de chaque année civile en dollars Canadien. Les actifs énergétiques sont des actifs immobilisés à long terme qui ne peuvent être facilement transférés ou convertis en espèces et qui comprennent des propriétés, des usines et de l'équipement liés à l'énergie, des dépenses d'exploration reportées, des investissements dans des sociétés énergétiques étrangères, une surveillance et d'autres actifs à long terme liés à l'énergie qui peuvent faire l'objet d'un rapprochement au plan géographique.

² Les valeurs des AEC pour 2013 ont été révisées et mises à jour à la lumière d'information additionnelle reçue depuis le dernier numéro du bulletin en juin 2015.

³ Les entreprises de l'énergie comprennent des entreprises cotées en bourse du secteur pétrolier et gazier en amont (y compris les sociétés de services), des entreprises de fabrication d'oléoducs et de gazoducs, de produits du pétrole et du charbon, d'exploitation d'uranium et de charbon, et de production d'électricité. Le nombre de sociétés par région est valable pour l'année de référence 2014 et ne correspond pas au total, car les sociétés peuvent être actives dans de nombreux pays.

POINTS SAILLANTS

Aux **États-Unis (+28,3 G\$, 37 %)**, la forte croissance de la valeur des AECE peut être attribuée à cinq sociétés :

- **Encana Corporation (+7,9 G\$, 129 %)** qui a fait des acquisitions importantes dans les gisements pétrolifères d'Eagle Ford et des bassins perméens;
- **Enbridge Inc. (+7,0 G\$, 36 %)** qui a ajouté de grandes infrastructures de transformation et de distribution de gaz naturel et a acheté des intérêts dans plusieurs projets de production d'électricité de sources renouvelables;
- **Fortis Inc. (+6,3 G\$, 353 %)** qui a acquis UNS Energy, un distributeur d'électricité et de gaz naturel établi en Arizona qui dessert 658 000 abonnés, principalement dans la ville de Tucson, en Arizona;
- **Baytex Energy Corp. (+2,9 G\$, 1 011 %)** qui a fait l'acquisition d'actifs dans la formation Eagle Ford évalués à 2,8 G\$;
- **TransCanada Corporation (+2,5 G\$, 14 %)** qui a réalisé plusieurs projets de mise en service d'oléoducs et de gazoducs, de petite à moyenne envergure.

Au **Mexique (+0,92 G\$, 47 %)**, l'augmentation importante en pourcentage des AECE peut être attribuée presque entièrement à **TransCanada Corporation (+0,91 G\$, 58 %)**.

La **Colombie (+0,66 G\$, 7 %)**, le **Brésil (+0,15 G\$, 36 %)** et l'**Argentine (+0,12 G\$, 31 %)** ont contribué à une croissance modeste des AECE en **Amérique du Sud (+1,0 G\$, 9 %)**. Cette hausse est principalement attribuable aux deux sociétés suivantes : **Pacific Exploration & Production Corp. (+0,30 G\$)** (anciennement Pacific Rubiales Energy Corp.) et **Parex Resources Inc. (+0,29 G\$)**.

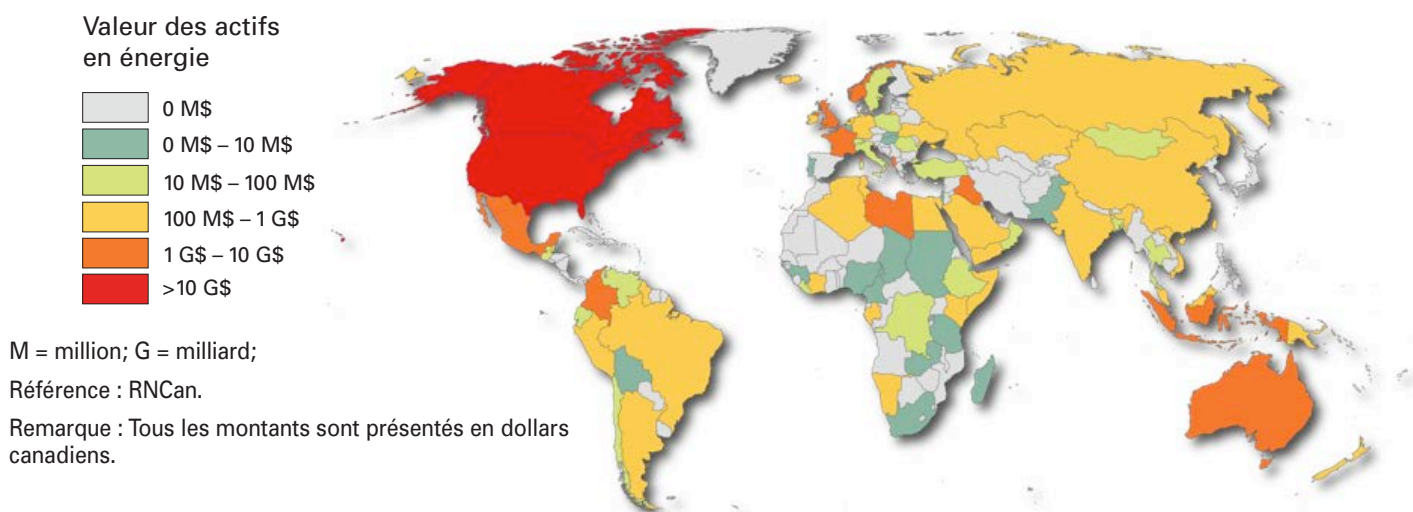
En **Asie**, les AECE ont enregistré une faible baisse de valeur (-0,23 G\$, -4 %). Les activités de **Talisman Energy Inc.** (désormais Repsol Oil and Gas Inc.) en Indonésie, en Malaisie et au Vietnam ont entraîné une baisse en **Asie du Sud-Est** (-0,36 G\$, -13 %), alors que **Niko Resources Ltd.** (+0,21 G\$, 33 %) a développé ses activités en Indonésie, au Bangladesh, en Inde, au Pakistan et en Iraq.

En **Europe**, la croissance robuste des AECE (+2,2 G\$, 18 %) résulte d'une augmentation importante en **Allemagne** (+1,8 G\$, 1 421 %) et d'augmentations, quoique plus faibles, au **Royaume-Uni**, en **France** et en **Albanie**. L'augmentation en Allemagne peut être attribuée principalement à la société **Northland Power Inc.**, qui a acquis des intérêts majoritaires dans plusieurs projets d'énergie éolienne en haute mer. La valeur des AECE en **Europe** aurait pu augmenter davantage, sans la diminution marquée des activités de **Talisman Energy Inc.** (-0,50 G\$, -57 %) en **Norvège**.

En **Afrique**, la croissance modeste des AECE (+0,46 G\$, 10 %) peut être attribuée principalement à la société **Africa Oil Corp.**, qui a plus que doublé ses activités au **Kenya**, et à **Canadian Natural Resources Limited**, qui a ajouté à son portefeuille des actifs énergétiques évalués à 0,17 G\$ en **Côte d'Ivoire**. La valeur des AECE en **Océanie** (+0,01 G\$, 2 %) est demeurée relativement stable.

Talisman Energy Inc. est en activité dans toutes les régions indiquées au tableau 1, avec des actifs qui s'élevait à 11,7 G\$ en fin d'exercice 2014. Ce qui représente une baisse de 14 % par rapport à leur valeur de 13,7 G\$ en 2013. A la fin de l'année 2012, **Talisman Energy Inc.** comptait pour 10% de la valeur totale des AECE. Cependant, le faible rendement, notamment en Norvège, a entraîné la prise de contrôle de **Talisman Energy Inc.** par Repsol, S.A., une société espagnole. La prise de contrôle, annoncée en décembre 2014 et réalisée en février 2015, signifie que **Talisman Energy Inc.** ne sera plus définie comme une entreprise canadienne dans notre prochaine publication.

Figure 2. Répartition mondiale des actifs énergétiques canadiens



UTILISATION DES STATISTIQUES SUR LES AECE

Il convient d’être prudent lorsque l’on tente de déterminer la valeur des investissements énergétiques canadiens dans un pays donné. Les AECE, tels qu’ils sont calculés par Ressources naturelles Canada (RNCan), diffèrent des chiffres de l’investissement direct canadien à l’étranger (IDCE) qui sont estimés par Statistique Canada. L’IDCE est basé sur l’investissement direct à l’étranger (IDE), tel qu’il est défini à l’échelle internationale, en fonction des systèmes de comptabilité nationaux. Les AECE sont fondés sur les normes comptables utilisées par des entreprises cotée en bourse au Canada. Les différences entre les deux méthodes de calcul sont présentées dans le tableau 2.

FLUCTUATIONS ANNUELLES

Il est important de comprendre les causes des variations lorsque l’on compare les totaux des actifs sur plusieurs années. Les ajouts sont principalement attribuables à l’exploration, au développement et à la construction de biens, alors que les retraits découlent de changements d’actifs subis en raison de l’économie, des radiations de biens, de la baisse de valeur, de la dépréciation et de la vente des actifs. La fluctuation des taux de change, les fusions et les acquisitions, ainsi que les scissions des sociétés contribuent également aux variations annuelles.

Tableau 2. Comparaison de l’IDCE et des AECE

Investissement direct canadien à l’étranger (Statistique Canada)	Actifs énergétiques canadiens à l’étranger (Ressources naturelles Canada)
Une entreprise canadienne comprend toutes les sociétés constituées au Canada, peu importe à l’emplacement de son siège social ou qu’elle soit ou non sous le contrôle étranger.	Une entreprise canadienne est cotée en bourse, son siège social doit être situé au Canada, et elle doit ne pas être sous contrôle étranger.
Tient compte de tout l’actif et de tout le passif des entreprises canadiennes, et de leurs sociétés étrangères affiliées.	Tient compte uniquement de la valeur des actifs énergétiques à long terme, tels qu’ils sont indiqués dans le bilan consolidé des entreprises canadiennes.
L’investissement doit provenir de sources canadiennes, et seuls les investissements qui donnent à l’entreprise canadienne un contrôle d’au moins 10 % sur l’entité détenue sont retenus.	La source de financement est sans importance.
Les données sont basées sur la destination première; par exemple, si l’investissement est destiné au Mexique et qu’il passe par une filiale américaine, il est attribué aux États-Unis.	Les données sont basées sur la destination finale. Ainsi, dans l’exemple présenté dans la colonne de gauche, l’investissement serait considéré comme un AECE au Mexique.
Les données par pays ne sont pas disponibles par secteur et il n’existe aucune donnée par entreprise.	Les données sur les AECE sont fournies par pays et par entreprise.

